



N°78

P7

Le Centre Technique
Municipal a déménagé

P11-13

Dossier :
L'enfance et la jeunesse
à Saint-Ismier

P19

Portrait :
Jean-Michel Richaud

Le Lien

LE JOURNAL
MUNICIPAL

SEPTEMBRE :: OCTOBRE :: NOVEMBRE 2025

saint-ismier.fr



Journée du patrimoine l'église Saint-Philibert

P23



RETROUVEZ TOUTE
L'ACTU DE LA VILLE
DE SAINT-ISMIER



Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations
municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles... :
Instagram ou www.facebook.com/villedesaintismier
(il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flashez
sur moi!



HORAIRES MAIRIE

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél.: 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
(le mardi jusqu'à 18 h 30 sur RDV).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Accueil du public, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 92 77 ou à social@saint-ismier.fr

SERVICE « CADRE DE VIE » (URBANISME - SERVICES TECHNIQUES)

Tél.: 04 76 52 52 33

> Lundi de 14 h à 17 h.

> Mercredi et vendredi de 9 h à 12 h sur RDV.

SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE-SCOLAIRE » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mardi matin, mercredi et jeudi après-midi sur RDV.
au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et
de 14 h à 17 h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

SERVICE PETITE ENFANCE « CRÈCH'NDO »

Ouverture de 7 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

Tél.: 04 76 52 92 76

Mail : mediatheque@saint-ismier.fr

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page « Saint-Ismier »).

> Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h et ouverture supplémentaire le jeudi de 10 h à
12 h en période de petites vacances.

> Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

> Samedi de 10 h à 12 h 30. > Fermeture exceptionnelle les 30 et 31 mai.

NUMÉROS D'URGENCE

GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER: 17 ou 04 76 52 15 45

POLICE MUNICIPALE: 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

PHARMACIE DE GARDE: 3237 (appel payant) - www.servigardes.fr

SAPEURS-POMPIERS: 18

SAMU, MÉDECIN ET DENTISTE DE GARDE: 15

CENTRE ANTIPOISON DE LYON: 04 72 11 69 11

ÉLECTRICITÉ (ENEDIS): 09 72 67 50 38

GAZ (GRDF): 0 800 47 33 33

EAU (EAU DU GRÉSIVAUDAN): 04 76 99 70 00

ASSAINISSEMENT: astreinte d'urgence 7j/7j et 24h/24h

de la société Véolia : 09 69 32 34 58

RELATION AUX USAGERS DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN: 04 76 99 70 00

PERMANENCES CONCILIATEUR :

Les permanences du conciliateur se tiennent 2 mercredis par mois de 9 h à 12 h, sur RDV
au 04 76 52 52 25 ou michele.guille@conciliateurdejustice.fr

SERVICES

DÉCHETTERIES

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.

Ouverture 7 j / 7 j de 8 h 30 à 17 h 45 (sauf jours fériés).

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

JOURS DE COLLECTE

> Ordures ménagères le lundi et mardi (au dessus de la nationale), jeudi et vendredi (en
dessous de la nationale).

> Recyclables « Je trie » le mardi.

Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

OBJETS TROUVÉS

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne-Police municipale ».



BRÈVES

Dates des vacances scolaires

**Vacances de Toussaint : fin des cours le samedi 18 octobre et reprise
des cours le lundi 03 novembre 2025.**

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin
des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés
le vendredi soir après les cours.

Ouverture des accueils de loisirs Vacances Toussaint 2025 :

**Le centre de loisirs pour les 3-12 ans et le local jeunes pour les 11-
17 ans seront ouverts du lundi 20 octobre au vendredi 31 octobre
2025.**

Les programmes des activités et les dates d'inscription en ligne seront
disponibles début octobre sur le site internet de la mairie, rubrique
Jeunesse (renseignements auprès du service EJS :
loisirs.3-12@saint-ismier.fr ou loisirs.ados@saint-ismier.fr
et par téléphone au 04 76 52 93 69.

État-civil

MARIAGES

La municipalité présente ses félicitations aux époux.

- **Madame Margot NAËGELÉ-DECHAUME et Monsieur Simon GIBERT**
mariés le 10 mai 2025.
- **Madame Maryse VIAL et Monsieur Thomas COURT-DUMONT**
mariés le 23 mai 2025.
- **Madame Jennifer LEYRIS et Monsieur Loïc DUTARTRE**
mariés le 30 mai 2025.
- **Madame Laurène MENIÈRE et Monsieur Rémy HENICHARD**
mariés le 30 mai 2025.
- **Madame Mathilde BOCHARD et Monsieur Andreï LOUBOUTIN**
mariés le 14 juin 2025.
- **Madame Agathe BURRET et Monsieur Louis-Marie TRAVARD**
mariés le 28 juin 2025.

NAISSANCES

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

- **Maël MANEVY** né le 07 avril 2025
- **Jules MEOTTI** né le 17 juillet 2025.

DÉCÈS :

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles et amis.

- **Monsieur Jean-Philippe SÉROSE** décédé le 19 mai 2025 à l'âge de 76 ans
- **Madame Loet CHAFFANEL** décédée le 30 mai 2025 à l'âge de 69 ans
- **Madame Eve GRENIER** décédée le 09 juin 2025 à l'âge de 97 ans
- **Monsieur Daniel GOUMY** décédé le 11 juin 2025 à l'âge de 82 ans
- **Madame Florence ROCHER** décédée le 11 juin 2025 à l'âge de 59 ans
- **Monsieur Jean BELLET** décédé le 14 juin 2025 à l'âge de 77 ans
- **Monsieur François MIEG** décédé le 02 juillet 2025 à l'âge de 89 ans
- **Nicole CHEVRIER** décédée le 24 juillet à l'âge de 82 ans
- **Monique PERRICHON** décédée le 31 juillet à l'âge de 87 ans



Henri Baile, maire de Saint-Ismier

Une bonne nouvelle pour la commune



« Je l'ai souvent évoqué, au regard de la loi dite SRU, notre commune connaît un déficit de logements sociaux par rapport au nombre de logements privés.

Au 1^{er} janvier 2024, malgré tous nos efforts et du fait de nombreux freins rencontrés par nos projets, nos logements sociaux n'étaient que 245, soit 12,2% au lieu du taux des 20% que nous aurions dû atteindre. Ce déficit avait entraîné une pénalité financière pour « carence » qui pouvait laisser penser que la commune et

surtout son maire refusait tout bonnement d'exécuter la loi.

Mes explications au préfet de l'époque n'avaient servi de rien et la pénalité dont une hausse était inévitablement attendue avait même été exagérément majorée.

De 337% !

Devant ce qui me semblait une énormité, au début de 2025, la commune a déposé un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, lequel, par un jugement du 07/04/2025, nous a donné raison

et a abaissé le taux de majoration du prélèvement fixé par l'arrêté de carence signé par la préfecture de 337% à 200%.

Une satisfaction pour l'ensemble de l'équipe municipale qui se voit reconnue dans son bon droit comme dans ses intentions et une très bonne nouvelle pour la commune !

Nous avons économisé 124 960,99 euros de trop versé sur l'année 2024, somme désormais remboursée par l'État.

" N'est-il pas dommage qu'un maire doive parfois se battre contre des décisions arbitraires pour faire respecter les réalités auxquelles il est confronté ? "

N'est-il pas dommage qu'un maire doive parfois se battre contre des décisions arbitraires pour faire respecter les réalités auxquelles il est confronté ?

Oui, la mixité sociale est légitime, elle est rendue nécessaire pour accueillir, en particulier, des jeunes couples avec enfants dans des conditions économiques abordables par tous et pour pallier le vieillissement de la population de notre commune.

Nul ici n'en doute quoique les conditions ne soient pas facilement réunies pour l'organiser ce qui a enfin été entendu. »

*Bonne rentrée à tous !
Henri Baile*



SOMMAIRE

P04 - 05 - 06 • INSTANTS VOLÉS
P07 - 08 • ACTUALITÉS
P09 • PETITE ENFANCE
P10 • ÉDUCATION
P11 - 12 - 13 • DOSSIER

P14 • VIE PUBLIQUE
P15 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
P16 - 17 • SOCIAL
P18 • ASSOCIATIONS

P19 • PORTRAIT
P20 - 21 - 22 • MÉDIATHÈQUE
P23 • ANIMATIONS
P24 • AGENDA



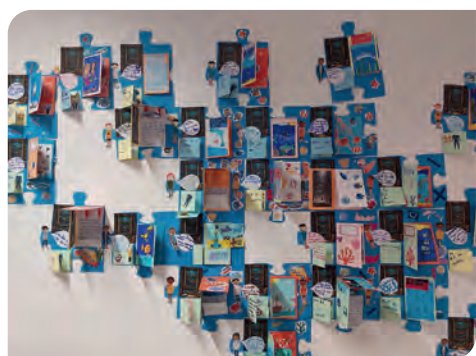
Directeur de la publication : **Henri BAILE**. Rédactrice en chef : **Françoise VIDEAU**. Chargé de communication : **Gonzague PAUMIER**. Mise en page : **Georges CRISCI**. Photos : mairie de Saint-Ismier / Pixabay / Freepik / Epictura / © Sebastien Buret - Hans Lucas (édito) / X - Droits réservés. Impression : **Imprimerie Notre-Dame** (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Journal imprimé avec des encres végétales. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - com@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr - Ce numéro a été imprimé à 4 100 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique. Distribution : **Géo Diffusion** (18 ter, rue des Trembles, 38100 Grenoble).

BONS ANNIVERSAIRES !

Madame Alice Verdet a célébré ses 100 ans à la villa du Rozat où elle réside depuis 5 ans et apprécié le bouquet qui lui a été remis à cette occasion. Elle est visible en bleu sur la photo.



Madame Yvonne Dijon entourée de sa famille a fêté ses 103 ans début juillet.



EXPOSITION DES CM1-CM2

Lors de leur première séance de bibliothèque, les CM1 et CM2 de la commune ont eu le plaisir de découvrir « Le livre du rien » de Rémi Courgeon. Les classes se sont alors vu attribuer un thème et une couleur et chaque élève a reçu une pièce de puzzle vierge. Pendant un an, ils ont dû trouver un univers et un héros et ont ensuite travaillé le caractère du héros, ses traits physiques et une histoire. Le résultat très réussi de ce travail a été exposé en juin à la médiathèque.

RENCONTRES SCOLAIRES

Des classes des 3 groupes scolaires ont rencontré des auteurs littéraires ou de bandes dessinées dans le cadre des Giboulivres, événement littéraire organisé par le Grésivaudan. Les auteurs ont parlé de leur métier, des sources d'inspiration... et ont réalisé des ateliers d'écriture avec les élèves.



À LA DÉCOUVERTE DES SPORTS

Dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris, Saint-Ismier a organisé la 4ème édition de la fête du sport. Le public a pu découvrir et essayer plus d'une dizaine de disciplines : le baby-hand, biathlon, rugby, escalade, gymnastique rythmique, basket...



UN QUATUOR VIRTUOSE DANS L'ÉGLISE

Le festival "Musique dans le Grésivaudan" s'est arrêté le temps d'une soirée à Saint-Ismier. Un magnifique moment musical nous a été offert par le Quatuor à cordes Citadelles. Les élèves de CM1 et CM2 de la commune avaient auparavant pu bénéficier de la présence de musiciens du festival pour découvrir des instruments et goûter à des instants musicaux.



LES NOUVEAUX JEUNES ÉLECTEURS CÉLÉBRÉS

A l'occasion de la cérémonie de la citoyenneté, la ville a souhaité marquer l'entrée dans la vie d'adulte et de citoyen des jeunes Ismériens de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales. Ce fut l'occasion de rappeler les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique tout en leur remettant un livret citoyen.

UN PETIT AIR DE VACANCES...

La veille des grandes vacances, il régnait une ambiance festive dans le parc de la mairie : spectacle de clowns, concert de musiques de films et de variétés par les 50 musiciens de l'Ensemble musical Gaston Baudry, projection à la tombée de la nuit du film d'Arthur "Un petit truc en plus". De quoi démarrer l'été en fanfare.



LECTURES DANS LE PARC

Les vendredis du mois de juillet, à l'ombre des arbres du parc de la mairie, les bibliothécaires de la médiathèque de l'Orangerie ont invité les enfants à venir écouter des histoires. Un moment partagé très apprécié des petits et... des grands!



— IMMERSION TOTALE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le temps d'un week-end, la ville a accueilli dans le parc de la mairie, la 2^{ème} édition de la « reconstitution historique 1939-1945 ». Le public a pu admirer les habits d'époque de près de 100 figurants à travers notamment un défilé de mode, des véhicules militaires et civils. Il a aussi assisté à un concert de morceaux des années 1940 et participé à la cérémonie de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle retardé de quelques jours pour l'occasion.



— FÊTE DE LA MUSIQUE

L'arrivée de l'été a été célébrée grâce à deux scènes de musique intergénérationnelle. Les spectateurs furent enthousiastes et la fête totale !



— LA TRANSITION AU CŒUR DES DÉBATS

Une réunion publique "Notre village en transition" s'est déroulée début juin à l'Espace Agora. Après une présentation du territoire et de ses enjeux, les Ismériens venus très nombreux ont participé à 3 ateliers "Transition démographique et évolutions sociétales" - "Transition écologique et énergétique" - "Évolution des modèles économiques et du commerce". Les participants ont pu ainsi exprimer leurs avis, leurs idées et faire part de leur expérience pour nourrir cette réflexion collective visant à permettre de coconstruire des solutions adaptées au territoire, en lien avec les réalités que chacun vit au quotidien.





LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (C.T.M.) A DÉMÉNAGÉ

Débutés en mars 2024, les travaux de construction du Centre Technique Municipal sont terminés. Il accueille désormais les services espaces verts, voirie et bâtiments dans un même lieu qui vient d'être livré.

Le C.T.M répond pleinement aux attentes exprimées lors de la phase de concertation. Il améliore les conditions de travail des agents répartis jusqu'au mois d'août sur deux sites obsolètes, d'anciens hangars non réglementaires, réutilisés et partiellement modifiés. Le déménagement s'est déroulé cet été. Les agents ont depuis pris possession de leur nouveau cadre de travail qui leur permet d'améliorer l'efficacité du service public.

Le bâtiment a été conçu de manière à répondre favorablement non seulement, aux exigences actuelles mais aussi à celles du futur : sens de circulation, espaces de stockage plus grands et réunis en un seul lieu, utilisation d'un béton de site à base de terre extraite du champ sur lequel les bâtiments sont édifiés, usage de bois labellisé AOC « Bois de Chartreuse », matériau à faible impact carbone pour la structure et les charpentes, implantation de panneaux photovoltaïques de nouvelle génération assurant une autoconsommation...

Outre les agents du centre technique, les usagers du bâtiment sont les prestataires extérieurs.



En revanche, il n'y aura pas d'accueil du public. Toutes les demandes concernant les espaces communaux se font comme d'habitude à l'accueil du service Cadre de vie en mairie.

Inauguration et porte-ouverte du C.T.M. samedi 27 septembre de 10h00 à 13h00. ■



BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Le recensement citoyen est obligatoire et permet notamment d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat...) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Vous pouvez vous faire recenser à l'accueil de la mairie ou en ligne sur **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054**

À noter : si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut demander votre recensement à votre place et en votre absence. ■

i Pour en savoir plus : **www.service-public.fr**

Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

@mairie_saintismier

Mairie de Saint-Ismier

@MairieSaintIsmier

Mairie de Saint-Ismier



LA RECONSTRUCTION DU PONT DE BRIGNOUD : UNE AMÉLIORATION ATTENDUE POUR LA LIAISON INTER-RIVES

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2022, un incendie criminel sur les câbles électriques situés sous le tablier de l'ouvrage avait fortement endommagé la structure du pont de Brignoud, entraînant sa fermeture immédiate à tous les usagers dont de nombreux Ismériens. Les conséquences ont été extrêmement préjudiciables pour les habitants et les entreprises. Le Département de l'Isère a donc très vite initié le projet de construction d'un nouvel ouvrage, avec une mise en service envisagée à l'automne 2026.

L'enjeu était de répondre aux besoins de mobilité de tous les usagers et d'assurer, à court terme mais aussi pour les décennies à venir, un trafic plus sécurisé et plus fluide avec une largeur et un nombre de voies adaptés aux différents types de déplacement et à leur évolution prévisible sur le secteur (véhicules légers, poids lourds, transports en communs, modes actifs...).

Un nouveau pont "bow string" à 4 voies.

Le futur pont sera de type « bow string » (pont avec arc) pour rappeler l'architecture du pont existant. Cet ouvrage de grande largeur accueillera 4 voies évolutives. Pour ne pas impacter le lit de l'Isère, le pont reposera sur des appuis de chaque côté de la rive.

Un « shunt », ou bretelle de liaison, reliera directement la R10A à la R10 en direction de Crolles sans passer par le giratoire afin d'améliorer la fluidité du trafic aux heures de pointe.



Les deux voies prévues à partir de la bretelle de sortie de l'autoroute depuis Grenoble en direction du giratoire RD10/RD10A permettront une réduction du temps de parcours en évitant la congestion du trafic et en assurant une amélioration des conditions de sécurité.

Une passerelle au service des piétons et des cyclistes.

La demande sociétale et les obligations réglementaires (loi LOM) imposent aujourd'hui d'intégrer la circulation des modes actifs à tout projet de mobilité.

Le SMMAG a donc envisagé de faire évoluer son projet initial de liaison inter-rives dans la partie

de traversée de l'Isère, lequel avait déjà fait l'objet d'une concertation publique en mai 2021.

Dans ce cadre, il a été envisagé une mutualisation du franchissement de l'Isère sur les piles du pont existant pour réduire les impacts environnementaux et limiter le coût des aménagements, tout en conservant le programme initial en termes de qualité de service, de confort et de sécurité.

Cette solution garantira aux cyclistes et aux piétons à la fois une sécurité maximale et une circulation apaisée, y compris aux heures de pointe. Longue de 105 mètres et large de 5 mètres, la passerelle sera connectée aux différents cheminements actifs du secteur : liaison piétons-cycles Crolles-Brignoud, piste cyclable sur la RD10 entre le centre de Brignoud et l'Isère et voie verte du Grésivaudan (La Belle Via) en rive droite de l'Isère.

Calendrier :

1. Été 2024 : autorisation environnementale et déclaration d'utilité publique
2. À partir du printemps 2025 : travaux avec mise en service du nouveau pont routier à l'automne 2026
3. Mi-2027 : mise en service de la passerelle piétons/cycles sur l'Isère

Coût :

Le Département de l'Isère finance à 100 % ces deux ouvrages à hauteur de 24 millions d'euros.





UNE RENTRÉE PLEINE DE NOUVEAUTÉS À LA CRÈCHE "CRECH'NDO"

La crèche « Crech'ndo » a rouvert ses portes aux équipes le 18 août dernier afin de préparer l'accueil des 68 enfants inscrits pour l'année 2025-2026 et répartis dans les trois unités de la structure.

Les nouveaux arrivants – 11 bébés, 17 moyens et 2 grands – bénéficient d'une période d'adaptation progressive sur quinze jours. Pour les enfants déjà présents l'année précédente, un temps d'ajustement a également été prévu afin de faciliter la transition vers leur nouvelle section.

À l'occasion de cette rentrée, l'équipe a conçu un nouveau projet pédagogique autour du thème « Voyage autour du monde », qui accompagnera les enfants pendant les deux prochaines années. Ce projet vise à stimuler leur curiosité, encourager le développement de leur langage, leur créativité ainsi que leur motricité fine et globale. Il contribuera également à renforcer le lien entre les trois unités et les familles. De nombreuses activités ludiques, sensorielles et adaptées à chaque tranche d'âge seront mises en place tout au long de l'année.

La fin d'année scolaire a été riche en animations pour tous les groupes : retour très apprécié du "café des parents" dans l'unité des bébés, visite des animaux de la ferme pédagogique dans la cour des grands, animation musicale festive en partenariat avec le Relais Petite Enfance... Autant de moments de partage et de joie pour les enfants, les familles et les équipes. ■

RETOUR SUR LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE

Dans l'unité des grands, les enfants ont vécu plusieurs expériences marquantes : le déjeuner rituel au restaurant de la place de l'église – avec le fameux petit parasol et la glace emportée en souvenir ! – ou encore la visite de leur future école, pour les accompagner en douceur vers la rentrée en maternelle. L'année s'est conclue par une belle sortie à la ferme, riche en découvertes et en émerveillement. Un grand merci aux parents accompagnateurs, sans qui ces sorties ne pourraient avoir lieu ! ■



UN NOUVEL ESPACE POUR MIEUX GRANDIR



Le grand événement de cette rentrée est sans conteste la réintégration de l'unité des moyens dans les locaux de Crech'ndo, à la suite des travaux de création de la salle de psychomotricité. Après plusieurs mois de chantier, la crèche dispose désormais d'un espace tout neuf de 33 m² dédié non seulement aux activités motrices, mais aussi à des ateliers variés, adaptés aux besoins des enfants. À noter : cet espace sera accessible à tous les enfants de la crèche. Il permettra également d'accueillir dans de bonnes conditions des intervenants extérieurs, offrant ainsi des animations de qualité à l'ensemble des enfants.

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'implication précieuse des services municipaux, que nous remercions chaleureusement. Durant la période des travaux, les enfants de l'unité des moyens ont été accueillis dans une aile de l'école de la Poulatière, garantissant une continuité pédagogique dans des conditions optimales. Avec ce nouvel espace, Crech'ndo poursuit son engagement en faveur d'un accueil de qualité, tourné vers le bien-être, l'éveil et l'épanouissement de chaque enfant. ■





UN NOUVEAU NOM POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE : LE CAMPUS HORTICOLE SAINT-ISMIER – GRENOBLE

Le jeudi 3 juillet 2025, le conseil municipal de Saint-Ismier a officiellement approuvé le nouveau nom de notre établissement : **Campus horticole Saint-Ismier – Grenoble**.



Ce changement marque l'aboutissement d'un processus collaboratif, mené avec l'ensemble des équipes du lycée, pour renforcer l'identité de la structure. Il vise à fédérer, sous un nom unique et cohérent, les trois entités qui composent l'établissement : le lycée horticole, le CFPPA et l'exploitation pédagogique. Ensemble, elles forment désormais un véritable campus, au sens d'un espace partagé de formation, d'innovation et de transmission des savoirs.

Cette évolution s'accompagnera d'un renouvellement de l'identité visuelle du lycée, afin de mieux affirmer son positionnement. Le nouveau nom traduit dynamisme, volonté d'ouverture et ancrage dans le territoire alpin. Il reflète également un engagement fort dans les transitions écologiques et dans le développement durable, tout en soulignant la complémentarité des missions : éducatives, professionnelles et expérimentales.

À partir de 2026, cette nouvelle identité entrera en vigueur. Elle permettra de renforcer la visibilité du lycée à l'échelle régionale et nationale, de clarifier son image auprès de tous les publics et de valoriser l'unité entre les différents centres qui composent l'établissement.

Plus qu'un simple changement de nom, il s'agit d'une étape stratégique pour affirmer le rôle du lycée dans la formation de demain.

Excellence et dynamisme au cœur de nos formations

Cette année, l'établissement s'est une nouvelle fois distingué par l'excellence de ses résultats aux examens. Les filières Bac Technologique STAV et Bac Pro Aménagements Paysagers affichent un taux de réussite remarquable de 100 %, tandis que le Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune atteint 95 % de réussite. De nombreuses mentions ont été décernées dans l'ensemble des formations, témoignant de l'engagement et de la qualité du travail accompli par les élèves, les équipes pédagogiques et les partenaires.

La dynamique de l'établissement se confirme également à travers une progression constante des effectifs, que ce soit dans la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation continue. Les formations attirent un nombre croissant de candidats, preuve de leur pertinence face aux attentes du monde professionnel.



Pour répondre aux besoins concrets du secteur agricole, deux nouvelles formations ouvriront dès la rentrée dans le domaine du maraîchage : le CQP Agent de culture légumière et le CQP Opérateur en production légumière. Ces parcours visent à former des professionnels opérationnels, capables de s'adapter aux enjeux techniques et agroécologiques actuels.

Enfin, les sections Euro et Montagne & Randonnée continuent de séduire un large public en proposant aux apprenants des parcours riches de sens et d'opportunités. ■





L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Des projets pour l'épanouissement des enfants

Tout au long de l'année, les enfants de notre commune bénéficient de l'engagement constant de la communauté éducative à travers une multitude de projets pédagogiques issus du Projet Éducatif de Territoire. Portées par les équipes d'animateurs ou d'enseignants, ces initiatives enrichissent leur quotidien et participent activement à leur épanouissement. Ces actions élaborées autour de valeurs partagées contribuent au bien-être de l'enfant, à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble, à sensibiliser les enfants au développement durable et à développer l'horizon culturel, artistique et sportif. En voici, quelques exemples que nous retrouverons lors de l'année 2025-2026.



Un service de qualité pour contribuer au bien-être de l'enfant

Afin d'assurer un service public optimum ainsi que la continuité et la cohérence des différents temps éducatifs à travers la coopération renforcée entre les acteurs, le service enfance jeunesse adapte chaque année le règlement de fonctionnement de ses services périscolaires et de centre de loisir, adapte et forme ses équipes pour assurer le meilleur accueil pour tous



les enfants, veiller à leur bien-être, lutter contre toute violence et accompagner les enfants à besoins particuliers. L'inclusion sera à nouveau un axe de travail fort pour cette rentrée.

Comme chaque été, les habituels travaux de remise en état ont été effectués pour garantir une qualité d'accueil dans les écoles. Le sol des classes et du bureau de direction en élémentaire Clos Marchand ainsi que le sol du préau de Poulatière ont été refaits à neuf. Et comme chaque année, une enveloppe budgétaire a été affectée pour la rénovation des peintures. Cet été, ce sont les murs du préau de Poulatière ainsi que ceux du couloir et du préau de l'école élémentaire Vignes qui ont été repeints. Un préau agrémente dorénavant la cour élémentaire de l'école des Vignes pour protéger les élèves de la pluie ou du soleil.

Des projets pour sensibiliser au développement durable

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Changer ses habitudes, se déplacer autrement, tel était l'enjeu de « La semaine de la mobilité » initiée du 12 au 16 juin. Cette démarche locale invitait élèves, étudiants, familles, travailleurs, et retraités à délaissier leur véhicule individuel au profit des modes de transport doux ou actifs pour leurs déplacements quotidiens.

Les petits Ismériens sont sans aucun doute ceux qui se sont le plus investis dans ce défi. En effet, les élèves et leurs familles ont largement joué le jeu et sont donc venus à l'école à pied, à vélo ou en co-voiturage. À l'issue de la semaine, ils ont été chaudement félicités et encouragés par M. Le Maire à poursuivre ces efforts. Nous leur donnons rendez-vous pour la deuxième édition en 2026.

L'école des Vignes a décroché la distinction la plus haute dans le cadre du défi des écoles à vélo grâce à une forte mobilisation sur la journée du 13 mai.





Une démonstration de l'offre M vélo+ a été organisée le 16 mai sur le parvis de l'école Clos Marchand pour les familles de la commune.

Enfin, ce dispositif présentait également un volet pour les agents de la commune qui se sont beaucoup mobilisés. Grâce à des vélos prêtés par le SMMAG, ils ont pu se déplacer en mode doux lors de leurs trajets professionnels et personnels.

Le permis piéton

Le permis piéton est complémentaire avec la volonté de sensibiliser les familles aux trajets à pied et d'accompagner la semaine de la mobilité ou encore les initiatives de Pedibus des associations de parents d'élèves.

Cette année, ce sont les CE2 de la Poulatière qui ont profité de ce dispositif.

Le bilan est très positif, le dispositif sera proposé aux 3 écoles pour l'année scolaire 2025-2026.

Le programme du permis piéton destiné aux élèves de CE2 est assuré conjointement par la Police Municipale de la commune et l'enseignant qui le sollicite. Il est mis en œuvre en plusieurs étapes :

- Une intervention de la PM est réalisée en introduction de séances pédagogiques ;
- L'enseignant forme les enfants pendant quatre à six sessions de 45 minutes à l'aide d'un livret pédagogique ;
- La PM propose un parcours en situation dans les rues de Saint-smier pour se confronter à la réalité ;



- La PM intervient à nouveau pour faire passer un test aux enfants au moyen d'un questionnaire à choix multiples de 12 questions ;
- À l'issue de ces sessions, le « Permis piéton » est remis à chaque enfant lors d'une cérémonie solennelle.

Les jardins, un projet citoyen pour sensibiliser à l'environnement

AU SEIN DES ÉCOLES :

Le travail collaboratif entre les services techniques et le service Enfance Jeunesse a permis à 4 jardins de voir le jour.

- à l'école des Vignes et à l'école Clos Marchand, il sert à la fois aux enseignants sur les temps scolaires et aux animateurs sur les temps périscolaires.

- à l'école de la Poulatière, il est entretenu par les enfants sur les temps périscolaires.

Chaque jour, les enfants passent un petit temps à l'arrosage ou à l'entretien du jardin de leur école.

Au Local jeunes :

- sur le terrain au-dessus du cimetière où les jeunes cultivent une parcelle.

Les enfants et les jeunes apprécient les différentes tâches qui leur sont attribuées. Rapidement, ils ont pu profiter des premiers résultats avec les premières récoltes. Les enfants se sont régalés avec les tomates, cerises et radis. Un beau projet à poursuivre dès la rentrée scolaire !



La classe transplantée des CM2, apprendre le vivre ensemble

Comme chaque année, les élèves de CM2 sont partis en classe transplantée, cette année au Centre de vacances Lou Riou du 2 au 6 juin.

Les enfants ont pu profiter pleinement de l'activité voile et des activités autres telles que la visite de la citadelle de l'Annonciade et son jeu de piste dans les ruelles de St Tropez, le parc de la Moutte sans oublier la fameuse balade le long du littoral.

Le programme de la semaine était chargé et riche en activités. Les élèves ont pu vivre un moment privilégié de vie collective, de rencontres, de solidarité et de convivialité entre CM2 avant le grand passage en 6ème.

Tous sont revenus enchantés avec pleins de beaux souvenirs dans la tête...

Les associations des parents d'élèves ont participé au financement de ce projet et les parents accompagnateurs ont permis un déroulement serein du séjour.

Les CM2 sont prêts pour une bonne rentrée en 6^{ème}.

Agnès Timoner

Adjointe au maire chargée
du scolaire du périscolaire
et du centre de loisirs



Les activités de l'été

SPECTACLE PÉRISCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE DES VIGNES



L'équipe d'animation du périscolaire de l'école des Vignes a monté tous les jeudis soir avec les enfants volontaires depuis février un projet autour des arts du spectacle. Ensemble ils ont imaginé une histoire : un road-trip autour du monde et, ensuite, ils ont fait parler chacun leur talent.

Après des séances d'initiation durant lesquelles les enfants pouvaient essayer différentes pratiques (cirque, danse, chant, théâtre...), ils ont choisi une spécialité qu'ils ont associé à un pays : États-Unis, Broadway, chant / Italie, cirque / Canada, sketch... un vrai succès devant un public de parents conquis !

CENTRE DE LOISIRS : des thèmes toujours très variés et riches en activités ont permis aux enfants de passer de belles vacances. Ils ont pu s'amuser à découvrir les trésors de la mer et des océans, vibrer au rythme de la jungle, partir sur les traces des dinosaures via des fouilles archéologiques, voyager entre rêves et fiction ou encore être la tête dans les étoiles avec une journée planétarium, ils ont découvert l'univers de la montagne.... De quoi occuper les plus petits comme les plus grands.

LES SÉJOURS : 4 séjours ont été proposés pour petits et grands et comme d'habitude, ils ont fait l'unanimité.

- Les 6/8 ans sont partis 3 jours et 2 nuits en camping à Mens, ils ont pu découvrir les joies du camping et de la montagne avec les copains. Au programme : poney, piscine et tir à l'arc sans oublier les veillées tant attendues !

- Les 8/12 ans sont également partis 4 jours et 3 nuits en camping à Mens. Au programme : camping, course d'orientation, piscine, tir à l'arc et les inoubliables veillées...



- Les 11/14 ans sont partis 5 jours et 4 nuits en camping à Die avec comme activités phares : canoé, esca-balade, parcours aventure, le reste du temps les jeunes ont pu eux-mêmes construire leurs veillées et autres activités sur le camping.



Les chiffres de la rentrée

« **557 élèves**

seront accueillis en 2025/2026

dans **24 classes**

au sein de

3 groupes scolaires



• Quant aux 14/17 ans, après avoir élaboré eux-mêmes le projet et mené des actions afin de financer certaines de leurs activités sur place, ils ont pu découvrir la Sardaigne au cours d'un séjour de 9 jours/8 nuits. Ils ont campé à Badesi au nord de la Sardaigne. Au programme : initiation à la plongée, excursion en kayak, canyoning marin. Pour le reste, ils ont adapté leur programme en fonction de leurs envies sur place et des possibilités.

LOCAL JEUNES : Tout au long de l'été les ados ont pu vibrer autour de nombreuses activités sportives telles que le modélisme, le Mountain Kart, l'escalade, la baignade à Aqua Park, le kayak, le paddel, le tir à l'arc, le lasergame... Belles sensations garanties !

Et comme chaque année l'été s'est clôturé par les traditionnelles olympiades intercommunales et le barbecue pour se remémorer les meilleurs moments passés et préparer tous ensemble les futurs projets.





GROUPE DE LA MAJORITÉ

Les associations à Saint-Ismier, un apport inestimable

Il n'est que de consulter notre site Internet pour mesurer la richesse du tissu associatif de la commune. 66 associations figurent dans l'annuaire dédié.

Toutes celles-ci ne sont pas à proprement parler ismériennes, elles peuvent être intercommunales ou avoir un siège social dans une commune voisine mais toutes celles qui sont répertoriées animent la vie locale.

Qui sont les bénévoles qui offrent à la population cette mosaïque de structures ?

Selon le rapport 2019 de France Bénévolat, la majorité des 20 millions de bénévoles français ont atteint l'âge de la retraite. Saint-Ismier ne fait pas exception. À fréquenter les associations locales, on constate, même s'il ne faut pas indûment généraliser, que bien des présidences, trésoreries ou secrétariats des associations de l'annuaire sont assurés par des retraités qui organisent ces structures indispensables au service de quelques milliers d'adhérents de tous âges dans des domaines variés.

Parmi nos associations de taille et de fonctionnement divers, certaines comme Amitié Culture Saint-Ismier (ACSI), la Maison pour tous (MPT), l'école de musique de (AMZOV), l'Université Inter-Communale du Grésivaudan (UICG), la Gymnastique volontaire (GV), l'Entente Sportive du Manival (ESM), pour ne citer qu'elles, sont de véritables établissements qui emploient des animateurs, formateurs ou professeurs et gèrent des budgets importants.

D'autres, plus petites, moins visibles, ont un apport tout aussi essentiel. Sans l'association de l'Orangerie qui rassemble les bénévoles de la médiathèque, les horaires seraient considérablement réduits, sans le Club des Sans Soucis nos aînés pourraient se sentir délaissés et sans les sous des écoles la richesse des activités offertes aux élèves serait certainement moindre.

À toutes les associations dont la vie locale ne saurait se passer nous adressons nos remerciements les plus vifs et nous encourageons tous nos concitoyens, retraités ou non, qui peuvent dégager du temps à les rejoindre. ■

La majorité municipale

GROUPE DE LA MINORITÉ

Point sur les ateliers municipaux

Il nous est assez souvent demandé des infos sur tel ou tel projet réalisé ou en cours de réalisation au sein de la commune. A ce propos, dans le précédent numéro nous avons évoqué les nouveaux ateliers municipaux en mentionnant un coût de plus de 2 millions d'Euros. La réalité est bien au-delà.

Pour résumer, le projet de création des ateliers municipaux a été présenté en 2022 pour un coût initial de 4 352 416 € incluant la maîtrise d'œuvre (délibérations n°2022-046 du 15 mars 2022) et l'achat des terrains (131 824 €). Le permis de construire a été délivré le 13/09/2023 sur un terrain de 17441 m² pour une surface à créer de 1409 m².

Le choix final en 2023 de la maîtrise d'œuvre augmente le coût de 129 312 € TTC et le coût des marchés de travaux attribués par délibérations est de 5 106 882 € TTC (délibérations 2024-002 et 2024-038).

Après ajustement des coûts de la maîtrise d'œuvre et divers avenants, le coût cumulé du projet présenté lors du conseil municipal du 4 juillet 2025 est de 6 097 272 € TTC.

Partant de ce constat et anticipant de possibles augmentations des coûts en 2026, il a été voté de porter le montant de l'autorisation de programme pour le Centre Technique Municipal à 6 615 000 € TTC (délibération 2025-068 – 19 voix pour – abstention de C. Picard).

Pour la réalisation de ce projet un premier emprunt bancaire de 2 500 000 € avait été passé le 26 septembre 2024 (prêt sur 15 ans à un taux de 3,25%). Lors du conseil municipal du 4 juillet 2025 et pour faire face à l'augmentation des coûts un nouvel emprunt de 2 100 000 € (taux de 3,49% sur 15 ans) a été adopté.

En dépit des justifications apportées de l'augmentation des coûts, il n'en demeure pas moins que l'on peut se poser des questions sur l'opportunité d'un projet aussi dispendieux dans une commune comme St-Ismier, d'autant qu'aujourd'hui le mot d'ordre est la demande de diminuer les dépenses publiques.

D'autres points du même type seront abordés lors des prochains numéros du lien. Ainsi pourra être traité le point sur les PAV. ■

La minorité municipale



Claudine Gellens

Conseillère municipale
déléguee chargée de la
communauté d'intérêt du
bassin de vie et des relations
avec les communes qui la
composent



Dans le Grésivaudan, une nouvelle société s'est créée pour mieux gérer les stations et préparer l'avenir du tourisme

La Communauté de communes et plusieurs communes du territoire ont décidé de s'unir pour mieux gérer les sites touristiques du Grésivaudan, en particulier les stations des 7 Laux, du Collet et de l'Espace ludique du Col de Marcieu. Chamrousse, de son côté, prend encore le temps de réfléchir à son avenir.

Aujourd'hui, ces stations sont gérées par une société appelée SEMLG, et sa filiale SAS Le Collet, via des contrats publics. Pour simplifier les choses et préparer la suite, les élus ont

La SPL du Grésivaudan sera chargée de tous les aspects de la gestion des lieux : l'entretien et le fonctionnement des stations, les remontées mécaniques (y compris les futurs travaux prévus après l'étude Climsnow, cf Le Lien78), la diversification des activités (restaurants, commerces, navettes), les équipements nordiques (comme les foyers de ski de fond ou les stades de biathlon), les sentiers de randonnée à pied ou à raquettes et même les parkings, les toilettes, la voirie ou encore les garderies saisonnières.



choisi de transformer cette société en une Société Publique Locale (SPL), dont Le Grésivaudan sera le principal actionnaire.

Cette nouvelle structure permettra d'administrer avec un seul outil tous les équipements touristiques. Aux stations, s'ajouteront le funiculaire de Saint Hilaire du Touvet et la base de loisirs du lac de la Terrasse. Outre les communes déjà engagées (Les Adrets, Theys et Le Haut-Bréda), cinq autres vont rejoindre l'aventure : Allevard, Crêts en Belledonne, La Chapelle du Bard, Laval et Le Plateau des Petites Roches, car elles sont communes support des stations de ski ainsi que la Terrasse qui accueille la base de loisirs du lac.

Elle aura aussi pour mission de faire connaître les stations, en lien avec les offices de tourisme, l'agence du département de « Isère Attractivité », et d'organiser des événements pour dynamiser le territoire.

Avec cette SPL, les élus ont souhaité se munir d'un outil public pratique, souple et adapté aux besoins actuels et futurs du tourisme local. Et pour l'encadrer, neuf élus communautaires rejoindront les représentants des communes concernées dans la composition du conseil d'administration qui pilotera ce nouvel outil au service du territoire.



DES AIDES FINANCIÈRES POUR FACILITER L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES DES ENFANTS

Les aides du CCAS pour les familles

Le CCAS propose une aide complémentaire pour les enfants âgés de 3 à 18 ans, résidant à Saint-Ismier, dont le quotient familial est inférieur à 1 200 €. La participation du CCAS varie en fonction du quotient familial et est plafonnée à 200 € par enfant. Les aides Pass'Sport et Tatoo sont prises en compte dans le calcul de cette participation.

Les demandes doivent être accompagnées des justificatifs nécessaires et déposées au plus tard le 17 octobre 2025.

i Le formulaire de demande est disponible sur le site de la commune : www.saint-ismier.fr, rubrique solidarités /Aides.

Pour tout renseignement : social@saint-ismier.fr
Téléphone : 04 76 52 52 25

Plusieurs dispositifs sont proposés aux familles :

- **« Pass'Sport » : aide de l'Etat** de 60 euros, pour les enfants à partir de 14 ans. Pour connaître les conditions d'éligibilité et les modalités de demande, rendez-vous sur le site officiel : www.pass.sports.gouv.fr

- **Carte Tatoo Isère : aide du Département** destinée aux collégiens, cette aide de 60 € est financée par le Département de l'Isère, en partenariat avec la Caf. Toutes les informations sur les critères d'attribution et les structures partenaires sont disponibles sur : www.isere.fr/carte-tattoo ■



MIEUX ACCOMPAGNER LES ENFANTS PORTEUR D'UN TROUBLE DU NEURO-DÉVELOPPEMENT

Vous êtes parent et vous avez des inquiétudes concernant le développement de votre enfant ?

Des dispositifs existent pour vous aider à repérer les signes d'alertes liés à un trouble du neuro-développement (TND) ?

Les TND regroupent les troubles :

- du développement intellectuel,
- du développement de l'attention et des fonctions associées (mémoire de travail, contrôle exécutif...),
- des troubles d'acquisition du langage ou des coordinations (dysphasies et dyspraxies)
- des troubles spécifiques des apprentissages scolaires, du développement de la communication
- des interactions sociales (troubles du spectre de l'autisme)

Parlez-en à votre médecin traitant. Il peut vous orienter vers la plateforme PCO si nécessaire. C'est un dispositif dédié aux enfants de 0 à 6 ans et, depuis le 1er avril 2025, aux enfants de 7 à 11 ans, présentant une suspicion de TND. Elle permet de mettre en place des bilans et des interventions précoces coordonnées.

La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) est co-portée par l'association ANAïs (établissement de santé pour enfants de Saint Martin d'Hères) et le CHAI (Centre Hospitalier Alpes Isère).

Ne restez pas seul ! Une prise en charge précoce est essentielle pour l'enfant. ■

i **Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la plateforme par téléphone au 04 76 25 19 69 entre 8h30 et 12h30, du lundi au vendredi.**
www.reseau-sante-anais.com





Animations séniors proposées par le ccas

« **LES ATELIERS MEMOIRE** »
vous proposent des exercices variés
sous forme ludique, pour faire
travailler vos méninges dans un esprit
d'entraide et de convivialité (exercices
de mémorisation, jeux de logique,
énigmes, dictée, ... etc.)

**1 vendredi sur 2, hors vacances
scolaires, de 9h30 à 10h30
et de 10h45 à 11h45
dans la salle Grand Pic
de la Maison Belledonne.**

Sur inscription auprès du CCAS
(nombre de places limité)

« **LA CAUSETTE** » : rendez-vous les
mardis matin entre 9h30 et 11h
au bar restaurant « **Chez Martinet** »
(Place de l'église) pour papoter autour
d'un café. Pas besoin de s'inscrire.

**LES CINÉ SÉNIORS : une fois par
mois, le lundi après-midi**, vous avez
la possibilité d'assister à la projection
d'un film au cinéma de **l'espace
Aragon à Villard Bonnot**.
La séance coûte 6€.
Un car vous y emmène gratuitement.
Sur inscription auprès du CCAS.
Prochaine séance le 15 septembre.

Du 6 au 10 octobre c'est la Semaine Bleue



La Semaine Bleue, c'est une démarche
nationale qui a pour but de porter un
nouveau regard sur le vieillissement et
de mettre en valeur les contributions
des aînés au sein de notre société. Le
thème de la Semaine Bleue 2025
« **Vieillir : une force à partager !** »

À cette occasion, le CCAS vous
proposera des événements
variés : rencontres, films, temps
intergénérationnels...

**Pour recevoir le programme par
email, merci de vous inscrire à la
newsletter du CCAS en envoyant
un mail à : social@saint-ismier.fr**

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER : LA 3^E ÉDITION DU SALON DE L'AUTONOMIE, UN FORUM DÉDIÉ AU VIEILLISSEMENT ET AUX HANDICAPS À BERNIN

Perte d'autonomie, handicap, maladie, ... nous
sommes tous concernés, de près ou de loin. Pour
répondre à ces enjeux majeurs, le Département de
l'Isère et la communauté de communes Le Grésivaudan
unissent leurs forces à l'occasion de la 3^e édition du Salon
de l'Autonomie. Un événement unique en son genre,
organisé en partenariat avec les CCAS, les communes
du territoire et de nombreuses associations et acteurs
locaux engagés dans le champ de l'autonomie.

**Samedi 4 octobre 2025 au Cube à Bernin, (170
le Clôt) de 10 h00 à 17 h00- Entrée gratuite –
Accès PMR**



Une journée d'échanges, d'information et de
découverte, destinée à tous les publics, enfants
comme adultes. Sur place, vous trouverez des solu-
tions concrètes et des conseils pratiques autour de
l'adaptation de l'habitat, des aides à domicile, des
innovations technologiques, de l'accès aux droits,
du soutien aux proches aidants... ainsi qu'une offre
variée de services de santé, de bien-être, de sport
adapté ou d'accueil spécialisé.

Deux temps forts rythmeront la journée :

- **11h00 : Déambul'action : une marche inter-
générationnelle pour sensibiliser à la préven-
tion des chutes**
- **14h00 : Table ronde autour des handicaps
invisibles**

Animations, ateliers, démonstrations, rencontres...
Venez vivre une journée conviviale, ludique et enri-
chissante, au cœur du Grésivaudan. ■

**i Renseignements : Service autonomie
du Département de l'Isère – 04.56.58.16.41 -
www.le-gresivaudan.fr**

VOUS AVEZ PLUS DE 65 ANS ET VOUS ÊTES EN DIFFICULTÉ POUR VOUS DÉPLACER ET ALLER FAIRE VOS COURSES ?

**Le C.C.A.S. de Saint-Ismier vous propose une
navette hebdomadaire le vendredi matin.** Elle
vient vous chercher directement à votre domicile,
vous conduit au supermarché puis vous accom-
pagne chez vous après vos achats (horaire à définir
pour chaque sortie).

Coût du trajet aller-retour : 5€ (ouvrant droit à un
crédit d'impôts à l'heure où nous écrivons ces
lignes, sous réserve de modifications des condi-
tions par l'Etat lors du projet de loi de finances
2026).

Comment en bénéficier ?

Il suffit de vous inscrire auprès du CCAS en télé-
chargeant et en complétant le formulaire dispo-

nible sur le site : www.saint-ismier.fr
rubrique Mes démarches – Seniors

Le formulaire est également disponible en Mairie,
à l'accueil.

Les places étant limitées, une inscription préalable
est nécessaire pour organiser les tournées. ■

**i Pour tous renseignements :
Contacter le C.C.A.S au 04 76 52 52 25
ou par mail à social@saint-ismier.fr**



L'ASSOCIATION DES CLÉS POUR L'AVENIR, UNE AIDE PRÉCIEUSE DÈS LA RENTRÉE



À but non lucratif, elle accompagne depuis 4 ans sur Saint-Ismier, les enfants en risque de décrochage scolaire dès l'école primaire.

Elle permet aux enfants scolarisés en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de

progresser sensiblement dans l'estime de soi et la confiance en soi afin de faciliter l'apprentissage des fondamentaux scolaires, de façon ludique à partir des devoirs.

L'association est soutenue par le département de l'Isère, Le Grésivaudan et la commune de Saint-Ismier. Elle investit dans la formation des accompagnants bénévoles, sélectionnés pour leur bienveillance et leur capacité à s'adapter à la personnalité des enfants.

L'association prend la précaution d'attribuer à chaque enfant des accompagnants bénévoles dont la personnalité est la mieux adaptée à la mise en confiance rapide de l'enfant.

L'accompagnement est individuel et sur mesure. Il se déroule chaque mardi et jeudi après la sortie de l'école (16h30 à 17h30, hors congés scolaires), dans des salles communales dédiées.

Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée scolaire 2025-2026. ■

i Pour contacter l'association :
desclespourlavenir@yahoo.com ou 06 11 470 470.

LE BODY KARATÉ, L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER !

L'association Saint-Ismier Sport Santé propose une nouvelle activité dès la rentrée de septembre : le Body Karaté ! Il s'agit d'un concept alliant des mouvements d'arts martiaux, essentiellement des techniques de karaté, à un rythme cardio, le tout en musique.

Le body karaté se pratique sans contact. Le cours est constitué d'exercices chorégraphiés sur des musiques modernes entraînantes. L'avantage de ce cours est qu'il n'y a pas besoin d'être pratiquant de karaté pour en retirer tous les bienfaits. La conception pédagogique, technique et énergétique de ce cours est telle qu'elle permet de s'adresser à toutes et tous, du débutant au confirmé. La pratique est sûre puisqu'elle ne repose sur aucune opposition physique. Il n'y a donc aucun risque de blessure suite à un coup non contrôlé par un partenaire. Le rythme et la musique rendent l'effort sportif motivant.

Si vous souhaitez prendre soin de votre forme tout en vous initiant facilement aux techniques du Karaté sans risque, alors cette activité est résolument faite pour vous.

Elle complète l'activité principale de l'association : le karaté santé. Quel que soit votre âge ou votre forme physique, vous pouvez venir pratiquer ce sport adapté avec Hélène, coach sport santé, référencée chez Prescribougé. ■

i Des séances d'essai sont prévues en septembre. Vous pouvez contacter Hélène pour plus d'informations au 06.31.21.10.41 ou via le site Internet : www.siss.fr



MOISSON DE RÉCOMPENSES CETTE ANNÉE POUR L'ALLIANCE GRÉSIVAUDAN JUDO

Le club a performé dans différentes compétitions et ses judokas se sont brillamment illustrés.

12 places dans le top 8 aux championnats de France :

- Morgane Annis et Pierre Eberhardt vice-champions de France Juniors ;
- Colin Chansseaume, troisième en Juniors ;
- Joanne Lavergne vice-championne de France. Elle remporte également le titre en Espoirs.

Cinq judokas du club ont eu l'honneur de porter le kimono de l'équipe de France. À noter également qu'un pur produit du club, Eliot Preve, qui a quitté l'AGJ cette saison pour intégrer l'INSEP à Paris, a participé aux championnats d'Europe seniors en avril.

Meilleur entraîneur !

Grâce à ces résultats exceptionnels et récurrents, Nicolas Chansseaume, s'est vu décerner par la Fédération Française de Judo, le titre de meilleur entraîneur français de l'année. Une reconnaissance du travail de formation mené depuis de nombreuses années avec Olivier Cano et Vincent Ducrot, les deux autres entraîneurs du club. ■

i Renseignements : www.agj38.fr





Jean-Michel Richaud, bénévole à l'association " Des clés pour l'avenir "

**Ingénieur en
informatique
Jean -Michel Richaud
habite à Saint-Ismier
depuis 35 ans.**

Il venait d'intégrer Schneider Electric où il a terminé sa carrière de cadre en 2023.

Depuis, retraité, grand-père de petits-enfants habitant Saint-Ismier, il a « glissé naturellement » vers le bénévolat.

Agrée pour l'accompagnement des élèves en piscine, il a accompagné plusieurs séances de natation avec une enseignante qui l'a mis en relation avec l'association « Des clés pour l'avenir » dont elle jugeait les actions utiles aux élèves.

Le terrain était fertile : Jean-Michel Richaud a toujours eu un intérêt pour les enfants et leur développement.

Dans sa jeunesse, il a été moniteur de centre de vacances et a même formé des moniteurs à l'UFCV.

L'association correspondait donc à son attention au rôle de l'éducation et ses interrogations sur les élèves d'école primaire qui, malgré un potentiel évident, échappent au système et perdent confiance.

Justement, le but des « Clefs pour l'avenir » est de développer la confiance en soi au motif d'une aide personnalisée aux devoirs.

Elle s'adresse à des enfants qui sont un peu en dehors de la « norme » en termes d'acquisitions scolaires ou de comportement, deux caractéristiques qui peuvent relever d'un manque de confiance en soi.

Pour regagner cette confiance, au sein de l'association, l'enfant bénéficie dans un lieu neutre, hors école, une salle communale, de l'accompagnement d'un « tuteur », deux heures par semaine par sessions d'une heure. On y aborde, à partir des devoirs, en fonction des questions posées souvent, des sujets plus larges ou des stratégies d'apprentissage.

M. Richaud a rencontré deux membres de l'association qui ont validé sa candidature selon ses valeurs, ses intérêts, son respect de l'autre...



Il a rejoint la vingtaine d'intervenants bénévoles des « Clefs pour l'avenir » prenant en charge une douzaine d'enfants dont six CM2 en 2024/2025.

Les bénévoles sont essentiellement de jeunes retraités, beaucoup sont grands-parents et leur bienveillance est bienvenue.

Le référent pédagogique de l'association, l'intervention ponctuelle de professionnels du domaine apportent le support nécessaire aux accompagnants si besoin.

La demande d'accompagnement émise par des parents (inquiets) intervient, selon les cas, pour des raisons de comportement, un besoin de cadrage, ou du fait de vraies difficultés scolaires pour des élèves parfois porteurs de troubles « dys » mais qui se révèlent toujours dotés de réelles compétences à mettre au service de leurs apprentissages.

Dans le cadre du suivi sur l'année, un intervenant est dédié à un enfant mais, en cas d'empêchement, il y a aussi des remplaçants, une variante

utile aussi pour les enfants qui se frottent à d'autres manières de faire.

M. Richaud a lui-même commencé en tant que remplaçant.

Il a trouvé dans les fonctions de tuteur la satisfaction d'être utile, de travailler pour le bien commun, de s'engager, de contribuer à un système informel d'entraide indispensable à notre société, de rendre la pareille.

Les progrès sont constatés pour les enfants accompagnés, tel ce garçon suivi du CE2 à l'entrée en 6ème sans plus de problèmes de comportement, dont l'horizon s'est élargi et les intérêts ont été renforcés via les activités permettant d'approprier les devoirs ou les discussions sur des sujets qui émergeaient lors des sessions.

Le coût trimestriel est très modique et fonction du quotient familial. Une famille non imposable paie 5€.

Le message de M. Richaud aux accompagnants potentiels : **« C'est très enrichissant et ne demande pas de qualités extraordinaires » et aux parents : « C'est une opportunité à saisir en cas de questionnements »**, à tous : « Rendez-vous au forum des associations pour faire connaissance ». ■



Exposition Joëlle OGE

**Jusqu'au 27 septembre
dans la médiathèque**

Cette artiste de la Tronche a été repérée par le comité d'acquisition de l'artothèque du Grésivaudan. 4 photographies sur le thème des "buées" et du "bouger" sont dans le catalogue de l'artothèque et empruntables gratuitement par tous les usagers du réseau des bibliothèques. La médiathèque de l'Orangerie lui offre l'occasion de présenter son œuvre **le samedi 20 septembre à 11h**. Ne manquez pas ce rendez-vous avec cette artiste et avec l'art photographique contemporain. ■



Joëlle OGE
La baigneuse

Photographie - Tirage sur papier d'art texturé
Format : 40 x 30 cm (œuvre) • 42,5 x 32,5 cm (avec encadrement)

Le temps des histoires

**Mercredi 1^{er} octobre à 10h30
dans la médiathèque**

"Histoires d'automne" suivi d'un atelier Land-Art pour les enfants à partir de 4 ans. Entrée libre ■

Café-lectures

Conférence patrimoine : « Stendhal, une jeunesse grenobloise » par Christiane Mure-Ravaud, membre de l'association Stendhal Grenoble

Mardi 16 septembre à 15h en médiathèque, entrée libre

Grâce à cette conférence illustrée de photographies, nous comprendrons comment Henry Beyle, dit Stendhal, a pu parfaire sa formation intellectuelle et construire sa personnalité en se vouant à l'écriture au sein de sa petite cité natale de Grenoble qu'il jugeait sévèrement. ■

Café-lectures

« Le lait en Chartreuse... de quoi en faire un fromage ! »

Rencontre-causerie mardi 14 octobre à 15h avec dégustation de fromages, entrée libre

Martine Galiano, de l'association la Vertevelle dont la mission est d'ouvrir des portes sur le passé de la Chartreuse ») remontera le fil de l'histoire du fromage de ce massif. Depuis les gestes des moines chartreux jusqu'aux pratiques d'aujourd'hui, en passant par les fruitières, les alpages et les souvenirs partagés, on redécouvrira un savoir-faire profondément ancré dans nos paysages et... dans nos vies. Au travers d'anecdotes, d'échanges et de souvenirs, cette causerie mettra à l'honneur un produit qui n'est pas seulement une spécialité locale, mais une mémoire vivante, un lien entre les hommes, la terre et le temps. Le livre « Le lait en Chartreuse... de quoi en faire un fromage ! » pourra être acquis à l'issue de la présentation. ■



Café-lectures

La rentrée littéraire

Mardi 2 décembre à 15h, entrée libre

Présentation de quelques titres de la rentrée littéraire lus et appréciés par les bibliothécaires. Elles liront quelques passages des romans pour vous donner envie de les emprunter ou de vous les offrir. ■



Fête de la science

Samedi 11 octobre de 9h30 à 12h30 à partir de 12 ans. En mairie, sur inscription



Création d'un court métrage assisté par l'intelligence artificielle

Atelier de 12 personnes animé par « La Fabrique Média »

Après avoir été sensibilisés au fonctionnement des intelligences artificielles (I.A.) et de leurs usages dans les industries créatives, les participants réaliseront un court métrage dont le scénario, les dialogues, les images, les vidéos, les musiques seront générés par l'I.A. Ils seront ainsi amenés à questionner la notion d'auteur, d'œuvres et de singularité.

Cette animation est proposée par la réseau des bibliothèques du Grésivaudan. ■

Tournoi de jeux de rôle

Vendredi 24 octobre de 15h30 à 16h30 en médiathèque sur inscription à partir de 8 ans



Dans le cadre des ateliers d'éducation artistique et culturel (EAC proposé par le Grésivaudan à la médiathèque), un groupe d'adolescents du Local Jeunes a été formé à la création d'un jeu de rôle immersif inspiré de l'univers de la fantasy. Ces jeunes seront présents pour retransmettre leur savoir et faire jouer le public de la médiathèque. ■

Spectacle

Mercredi 5 novembre à 14h30 salle du Rozat, à partir de 6 ans, sur inscription

" Sorcière et autres bestioles " par la compagnie Les Virevolantes.

Entrée 2€ par personne.

Décor inquiétant, ambiance contenue ou bouillonnante, conteuses échevelées, musiques jazzy et rythmes endiablés : un spectacle monstrueusement farfelu autour des personnages emblématiques de l'univers d'Halloween. Cette après-midi-là, ce sera au festin au manoir de la sorcière !

Le spectacle est financé par l'association des bibliothécaires bénévoles. La somme obtenue grâce aux entrées leur permettra d'investir dans de nouvelles actions. ■





Mois du film documentaire : Projection du film « Woman »

**Mardi 18 novembre à 19h30 à l'Espace
Agora, entrée libre**

Film d'1h45 suivi d'un débat avec deux intervenantes du monde associatif concernées par les droits et les conditions de vie des femmes.

À partir de 15 ans.

Dans le film WOMAN de Anastasia Mikova
et Yann Arthus-Bertrand (2019), 9 thèmes sont abordés :

- CE QUE CELA SIGNIFIE D'ÊTRE UNE FEMME
- L'AMOUR
- LA MATERNITÉ
- LE COUPLE / LE MARIAGE
- LA SEXUALITÉ
- LA VIOLENCE
- L'ÉMANCIPATION
- LES FEMMES AU POUVOIR
- LE CORPS ET SES TABOUS

Ce film hors du commun donne la parole à 2 000 femmes à travers 50 pays différents. Ce tour du monde, nous offre un portrait véritablement intimiste de celles qui représentent la moitié de l'humanité.

Des élèves et des professeurs du Lycée Horticole de Saint-Ismier seront présents.

Cette projection est soutenue par la Médiathèque Départementale de l'Isère et Le Grésivaudan. ■



Reprise des formations « Ateliers numériques » :

Les jeudis 2 octobre et 20 novembre :

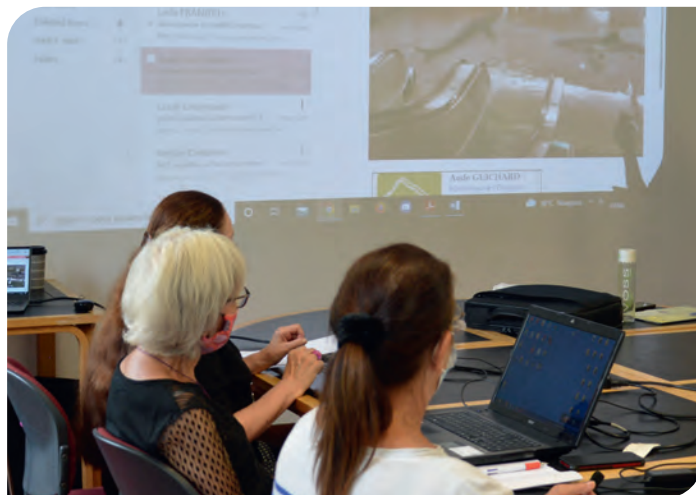
La médiathèque propose un programme d'ateliers numériques à un public débutant et intermédiaire en informatique.

Ces ateliers ont lieu un jeudi par mois, de 14h00 à 15h30.

Ils sont collectifs et animés par une bibliothécaire, une animatrice multimédia et un bénévole de la médiathèque. Les participants sont invités à venir avec leur propre matériel (PC portable).

Le nouveau programme 2025-2026 est disponible à l'accueil de la mairie et de la médiathèque.

Venez-vous inscrire et choisir les cours qui vous intéressent, c'est gratuit ! ■



**La médiathèque SERA FERMÉE
au public**

le VENDREDI 31 OCTOBRE
en raison de la fête d'Halloween dont une
partie se déroulera dans ses locaux.

Halloween dans le parc de la mairie !

De 14h30 à 17h30, profitez de
nombreuses animations pour
divertir petits et grands.

Venez déguisés et n'oubliez pas
votre sourire pour un après-midi
d'amusement et de frissons garantis !

L'évènement est organisé par les
services de la ville et les jeunes du
Local Jeunes. ■



Verger en fête

Toute la journée en continu, du
dimanche 5 octobre, venez profiter
d'ateliers sur la biodiversité et
l'alimentation, observer des oiseaux
d'eau accompagnés d'un animateur
nature, participer à un jeu de piste et
découvrir un jeu sur les paysages du
Grésivaudan !

Assistez au pressage et amenez vos
bouteilles pour repartir avec votre jus
fraichement pressé des pommes
du verger.

Deux animations sur inscription
"Haies et verger du Bois de la
Bâtie" : 10h-12h et 14h-16h. Sur
réservation au : 04 76 45 10 11

Evènement gratuit proposé par le
Département de l'Isère. ■



ANIMATIONS

JOURNÉE DU PATRIMOINE 2025

Dans le cadre du thème national « Patrimoine
bâti » la ville de Saint-Ismier va consacrer **l'après-
midi du 20 septembre à l'église Saint Philib-
ert**, témoignage de l'art roman du XIIème siècle
qui recèle, entre autres, un porche classé et 6 pré-
cieux vitraux d'Arcabas...

Le rendez-vous est prévu à 15h00 pour une pré-
sentation des richesses du lieu par divers interve-
nants qui évoqueront son histoire, ses techniques
de construction. Un concert d'orgue devrait
conclure cet après-midi dédié à l'église de Saint-
Ismier.

Entrée libre. ■



NOUVELLE SAISON, NOUVEAUX SPECTACLES

La saison culturelle 2025-2026 a été lancée en juin.
Elle offre près de 17 spectacles variés et de grande
qualité. Certains de ces événements affichent déjà
complets. Seulement 10 jours après l'ouverture
de la billetterie, 4 000 places sur les 6 000 dispo-
nibles ont été vendues, une réussite qui promet
une saison riche en émotions et en convivialité
faisant rayonner la scène de l'Agora tout au long
de l'année.

" Carlos Gardel, la légende du tango " de et avec Jean-Vincent Brisa

Carlos Gardel est devenu le plus grand mythe du
tango, une légende non seulement en Argentine
mais dans le monde entier. En 1892, il quitte Tou-
louse, sa ville natale, à l'âge de deux ans quand sa
mère émigre avec lui pour Buenos Aires. Ils vivent
dans un quartier populaire. Dans cette ambiance
et grâce à la fréquentation des cabarets sur le port,
Gardel comprend la population. En créant le « tan-
go chanté », Gardel réalise une symbiose entre les
nostalgies et les espoirs des milliers d'étrangers qui
arrivent à Buenos Aires et des hommes venant de
l'intérieur du pays avec leur famille. Gardel connaît



une gloire mondiale et notamment en France où
ses liens restent très forts.

Mercredi 19 novembre à 20h30

**Billetterie ouverte à l'accueil de la mairie sur
www.agora-saint-ismier.com**

" Stand Alone ", Philippe Lellouche

Ce spectacle drôle et réconfortant de nostalgie
heureuse où Philippe Lellouche partage avec
autodérision ses souvenirs d'enfance, ses émois
amoureux, mais aussi ses névroses et ses coups
de gueule, est un véritable régal. Très touchant
lorsqu'il parle de ses premières conquêtes, les
premiers slows et ses premiers baisers. Il évoque
ensuite avec humour sa relation avec un père
distant. Avec son humour caractéristique et son
charisme indéniable Philippe Lellouche démontre
une fois de plus son talent et sa capacité à émou-
voir, divertir et toucher un large public. Plus qu'un
spectacle, il nous offre un réconfort, une véritable
thérapie du parcours de vie des plus de trente ans.

Mercredi 10 décembre à 20h30

**Billetterie ouverte à l'accueil de la mairie sur
www.agora-saint-ismier.com**





AGENDA

SEPTEMBRE

**Vendredi 12, samedi 13,
dimanche 14 septembre**
20h30 (dimanche : 15h00)

**PFIU-PFIU
THÉÂTRE DE COMÉDIE**

→ *Espace Agora*

Billetterie : <http://www.pfiou-pfiou.fr/>

Mardi 16 septembre

15h00

**CAFÉ-LECTURES « STENDHAL,
UNE JEUNESSE GRENOBLOISE »**

→ *Médiathèque*

Entrée libre

Du 16 au 21 septembre

de 14h00 à 19h00

**15^e SALON DES ARTISTES
DU GRÉSIVAUDAN**

Association Art'si Grésivaudan

→ *Espace Agora*

Entrée libre

Samedi 20 septembre

À partir de 15h00

**JOURNÉE DU PATRIMOINE
« L'ÉGLISE DE SAINT-ISMIER »**

Visite commentée. Entrée libre

Jusqu'au 27 septembre

**EXPOSITION DES
PHOTOGRAPHIES
DE JOËLLE OGE**

→ *Médiathèque*

Samedi 27 septembre

10h00-13h00

**PORTE-OUVERTE DU CENTRE
TECHNIQUE MUNICIPAL** (Lire page 7)

Dimanche 28 septembre

17h00

**CONCERT FLORENT BATTANI
ET SES INVITÉS**

→ *Espace Agora*

Informations au 06 75 06 03 45

OCTOBRE

Mercredi 1 octobre

10h30

LE TEMPS DES HISTOIRES

→ *Médiathèque*

Entrée libre

Jeudi 2 octobre

18h30

CONSEIL MUNICIPAL

→ *En Mairie – salle des mariages*

Samedi 4 et dimanche 5 octobre

**CONCOURS DE CHANTS « LES
CORDES AUX VOIX FRANCE »**

Toute la journée

→ *Espace Agora*

les-cordes-aux-voix.com

Dimanche 5 octobre

10h00-16h00

→ **VERGER EN FÊTE**

*Parking de la Bâtie – Le Versoud
(côté Saint-Ismier)*

Entrée libre

Samedi 11 octobre

de 9h30 à 12h30

**FÊTE DE LA SCIENCE (À PARTIR
DE 12 ANS). ATELIER FILM ET I.A.**

→ *En mairie – salle des commissions*

Sur réservation à la médiathèque

Samedi 11 octobre

20h30

**HOMMAGE À GEORGES
BRASSENS**

→ *Espace Agora*

Renseignements : 06 83 13 83 70

Mardi 14 octobre

15h00

**CAFÉ-LECTURES « LE LAIT EN
CHARTREUSE... DE QUOI EN
FAIRE UN FROMAGE ! »**

→ *Médiathèque*

Entrée libre

Vendredi 24 octobre

De 15h30 à 16h30

**TOURNOI DE JEUX DE RÔLE
(À PARTIR DE 8 ANS)**

→ *Médiathèque*

Sur inscription

Vendredi 31 octobre

De 14h30 à 17h30

HALLOWEEN

→ *Parc de la mairie*

Entrée libre

NOVEMBRE

Mercredi 5 novembre

14h30

**SPECTACLE JEUNESSE
(À PARTIR DE 6 ANS)**

→ *Salle du Rozat*

Entrée : 2 euros

sur inscription à la Médiathèque

Mardi 11 novembre

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

→ *Place de l'église* (horaire non
communiqué avant impression du
magazine)

Vendredi 14 novembre

20h30

THÉÂTRE – LETTRES D'EXCUSES

→ *Espace Agora*

**Samedi 15 novembre de 11h00 à
20h00 et dimanche 16 novembre
de 10h00 à 18h00**

SALON DES VINS DE L'ISÈRE

→ *Espace Agora*

Entrée libre

Mardi 18 novembre

19h30

**MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE
PROJECTION DE « WOMAN »**

suivie d'un débat (à partir de 15 ans)

→ *Espace Agora* Entrée libre

Mercredi 19 novembre

20h30

**CARLOS GARDEL,
LA LÉGENDE DU TANGO**

→ *Espace Agora*

Billetterie : agora-saint-ismier.fr

Dimanche 23 novembre

De 9h00 à 13h00

BOURSE AUX JOUETS

→ *Espace Agora*

DÉCEMBRE

Mardi 2 décembre

15h00

**CAFÉ-LECTURES
« RENTRÉE LITTÉRAIRE »**

→ *Médiathèque*

Entrée libre